

COMMUN. URB. ARRAS

Arras, le 5 février 2025

MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE ECURIE
MAIRIE
62223 ECURIE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : vendredi 17 janvier 2025 à 09h44
Unité de gestion		00288037		par : CUC
Installation	UDI	000477	ARRAS BAS SERVICE	Type visite : D2
Point de surveillance	S	0000003647	RM	Commune : ECURIE
Localisation exacte	robinet sanitaire mairie			

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00287724 Référence laboratoire : LSE2501-18418

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,004 µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,31 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	14 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0001 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<1 µg/L		10,00		
Cadmium	<1 µg/L		5,00		
Chrome total	<5 µg/L		50,00		
Cuivre	0,021 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5 µg/L		20,00		
Plomb	<2 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	43 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	4,20 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	2,80 µg/L		100,00		
Chloroforme	0,21 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	0,85 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	8,06 µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00288037)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par
délégation,
Le Responsable du Service Santé
Environnementale du Pas-de-Calais


Eric BEMBEN